**Compte rendu de l’Assemblée Générale du 07 décembre 2017**

Monsieur ANSQUER, Président de l’UDOGEC a ouvert cette assemblée Générale en rappelant la mission de l’UDOGEC et celle de l’OGEC.

Monsieur Blin a adressé ses vifs remerciements aux parents présents à cette assemblée.

Il en profite pour remercier vivement le directeur diocésain, l’UDOGEC, la Fondation Cénomane, et n’oublie pas non plus la mairie de Mayet qui contribuent tous au bon fonctionnement de l’Ecole Notre Dame de Bonneval.

Il a également remercié les membres des associations APEL et OGEC pour leur engagement et leur soutien dans les différentes manifestations qui ponctuent l’année scolaire et qui mobilisent beaucoup de temps (le traditionnel Loto, la soirée de Noël, la soirée dansante et la kermesse…) et ce dans une ambiance toujours conviviale. Cette année encore, les résultats financiers sont « très corrects ».

Monsieur BLIN remercie tous les parents qui encadrent les enfants au cours des sorties ponctuelles telles que l’accompagnement à la piscine, à la médiathèque et autres petits ateliers organisés par les maîtresses.

Monsieur GIRAULT, Directeur Diocésain est excusé.

**I) Présentation des enseignants et du personnel de l’école :**

**Directeur** : Richard BLIN en charge des classes de CM1-CM2

**Professeurs** :

Magali CORMIER : Petite et Moyenne section

Sandrine PICOT: Grande section-CP

Frédérique BONNENFANT : CE1-CE2

Mme TOUROUL : Professeur assurant la décharge de M. Blin tous les lundis

**Personnel de l’école** : Alexia GONET : ATSEM et Anicette RENAULT : aide cantinière.

Mme Chais : Auxiliaire de Vie scolaire

M. Blin salue le dévouement et l’engagement professionnel de toutes les personnes citées.

L’école se compose de 100 élèves, et représente 67 familles.

Rappel : les inscriptions en maternelle peuvent s’échelonner au cours de l’année scolaire de manière à intégrer l’enfant dans les meilleures conditions. M. Blin remercie Madame Cormier pour cette souplesse accordée.

Concernant la cantine scolaire, ce sont 60 enfants qui y déjeunent chaque midi. Mme Renault assure la surveillance et le service.

Effectif des classes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Classes** | **Nombre d’élèves** |
| Petite et moyenne section | 26 dont 13 PS et 13 MS |
| Grande section -CP | 23 dont 12 GS et 11 CP |
| CE1-CE2 | 22 dont 10 CE1 et 12 CE2 |
| CM1-CM2 | 23 dont 13 CM1 et 10 CM2 |

73 élèves scolarisés résident sur la commune de Mayet. M. Blin rappelle la bienveillance de la Municipalité quant aux subventions allouées. D’autres communes sont représentées, à savoir Sarcé avec 7 élèves, Verneil Le Chêtif ( 2), Pontvallain (4), Saint Vincent du Lorouër (3), Aubigné Racan ( 4), Saint Gervais ( 1), Lavernat (2), Pruillé l’Eguillé : (2), Marigné Laillé : (1)

**II) Bilan des activités :**

**Activité sportive** :

* + - * Premiers pas Pongistes.

Le Club de Tennis de table a offert une raquette à tous les élèves qui participaient à cette activité durant 6 séances.

* Le Cross Ouest France : Samedi 14 janvier : Les élèves de CE1 jusqu’au CM2 ont participé à cette rencontre sportive et deux élèves ont pu gravir les « marches du podium ». Le transport fut assuré par un car mis en place gracieusement par le Conseil Départemental.

**Date à retenir pour 2018 : 13 janvier**

* Natation : Les élèves de CE pourront se rendre à la piscine d’Ecommoy pendant un trimestre ( Action Financée par la Commune de Mayet)

**III) Célébrations et fêtes**

**Noël** : les enfants se sont rendus à l’église Saint Martin le vendredi 16 décembre 2016. Le spectacle de Noël fut encore très apprécié cette année et est rendu possible grâce à une subvention allouée par la mairie de Mayet. Pour cette fin d’année 2017, le thème du spectacle reste une surprise….

**IV) Sorties scolaires :**

Traditionnellement l’année scolaire est ponctuée par des voyages.

Les Elèves de CE et CM se sont rendus à Montbazon et ont pu découvrir de nombreux ateliers sur des métiers du Moyen Age.

Les élèves de maternelle et GS/CP n’ont pas pu réaliser leur sortie scolaire en raison d’une météo très capricieuse. Pour compenser cela, cette année, une semaine en fin d’année sera consacrée à un projet sur l’Art.

Les élèves de maternelle et les CP participent chaque année à des rencontres «  sportives » avec les écoles catholiques d’Aubigné Racan et Ecommoy. Pour les plus grands, Rencontre «Hockey sur Gazon En Fête » au Mans.

**V) Médiathèque :**

Tous les élèves de l’école se rendent 5 fois dans l’année à la médiathèque où Christelle BLOT les accueille, facilitant ainsi l’éveil culturel.

**VI) Nouveauté 2017**

Une matinée Porte Ouverte a été organisée samedi 25 mars de 09h à 12h en présence des enseignants et des membres du bureau de l’APEL et de l’OGEC. Cette matinée sera reconduite au cours du premier semestre 2018.

**VI) OGEC** (Organisme de Gestion de l’Enseignement Catholique

**Rappel du rôle de l’OGEC :**

L'OGEC est une association loi 1901, initiée par l'Enseignement Catholique, elle est au service de l'école. Elle lui donne une existence juridique, c'est-à-dire une personnalité morale.

Sa mission est d’assurer le calcul et suivi du budget, tenue des comptes, détermination de la contribution demandée aux familles, emploi et suivi des versements à la charge de l'état et des collectivités territoriales, paiement des charges de fonctionnement de l'établissement…

En ce qui concerne la gestion des locaux, l'O.G.E.C. doit veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement et à leur agrandissement. Il doit également se préoccuper des questions d'hygiène et de sécurité.

Mme Malcoste, ainsi que M. ANSQUER, Président de l’UDOGEC, remercient au nom de l’OGEC et de l’APEL, la Municipalité pour les fonds alloués contribuant à l’équilibre du budget de fonctionnement.

**Personnel OGEC**

Anicette RENAULT (aide cantinière) et Alexia GONET (ATSEM) ont une ancienneté de plus de 20 années au sein de l’établissement. Une Auxiliaire de Vie Scolaire a intégré l’école en janvier 2017 à raison de 20 heures par semaine.

Depuis cette année, l’OGEC est soumise à un accord de révision des classifications du personnel OGEC ayant pour conséquence la revalorisation du salaire de nos salariées.

De même, une augmentation des indemnités de direction à l’attention de M. Blin sera lissée sur les 5 prochaines années et exceptionnellement pour l’année 2017-2018, l’UDOGEC assurera la prise en charge de cette compensation.

Ces répercussions financières constituent un point de préoccupation constante, les salaires de Madame RENAULT, Mademoiselle GONET et de Madame CHAIS ainsi que l’indemnité de direction de Monsieur BLIN étant intégralement à la charge de l’OGEC.

**Bilan financier :**

Présentation des comptes de l’OGEC approuvés à l’unanimité. Un compte de résultat excédentaire de 13 291.88€. Le bilan et le compte de résultat sont consultables auprès de M. Blin.

**Evènements :**

Inauguration de la nouvelle école tant attendue.

Cette belle manifestation fut honorée par la présence et la bénédiction de l’Evêque du Mans, et fut ponctuée de chants de tous les enfants de l’école Notre Dame sous un ciel plutôt clément.

La Direction diocésaine a financé du mobilier neuf pour meubler la classe de maternelle et a ainsi contribué au confort des élèves et professeurs. Deux vidéo projecteurs ont été également acquis pour favoriser des apprentissages plus ludiques et attractifs à destination des jeunes élèves. En début d’année 2018, ce sont deux nouveaux vidéo projecteurs qui seront achetés afin que chaque classe soit équipée de ces outils performants et interactifs. L’OGEC percevra une subvention de l’APEL pour pouvoir réaliser ces investissements.

**VII) Présentation des comptes de l’A.P.E.L**

L’A.P.E.L (Association des parents d’élèves de l’enseignement libre) organise les fêtes qui ponctuent l’année scolaire, représente les parents au sein de l’établissement et son président participe (également) aux côtés de l’Ogec à la gestion de l’établissement. En tant que membre de la communauté éducative, elle contribue à l’élaboration du projet éducatif de l’établissement et veille à ce qu’il soit respecté.

De fait, les diverses manifestations organisées au cours de l’année (loto, soirée couscous, soirée de noël, galettes de début d’année, et la kermesse) ont permis de générer un **bénéfice** permettant ainsi de réaliser des investissements via l’OGEC pour le bon fonctionnement de l’école (chauffage, voyages scolaires, matériel pédagogique dont video projecteur …).

Mme Emilie MENAGE, Présidente de l’APEL, remercie l’implication des parents d’élèves à toutes ces manifestations et rappelle combien la mobilisation des parents est essentielle pour assurer le bon fonctionnement de ces dernières.

Les comptes de l’APEL ont été approuvés à l’unanimité.

**VIII) Election des bureaux OGEC/APEL**

Les membres de l’APEL et de l’OGEC sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur le fonctionnement de l’école.

L’Assemblée Générale a été levée aux alentours de 22H et les personnes présentes ont pu partager le verre de l’Amitié.